

Annoncer un diagnostic de cancer à Besançon : Les démarches en cours

**Amandine POTIER, Psychologue
du Centre de Coordination en Cancérologie (3C)**

**Journée de formation des infirmiers en
Cancérologie**

12 et 19 octobre 2007

Don Du Souffle - Besançon

1. A l'origine ...La Loi

- ➔ Plan Cancer 2002 / 2007
- ➔ Mesure 40 : Le Dispositif d'annonce
 - Un temps médical
 - Un temps d'accompagnement soignant
 - Une équipe impliquée dans les Soins de Support
 - Un temps d'articulation avec la médecine de ville (les associations, les professionnels libéraux)

2. En pratique, on en est où ?

➔ Rencontre avec les chefs de service, médecins, cadres et personnels soignants de :

- ❑ 22 services ou unités du CHU
- ❑ 2 services de la Clinique St Vincent
- ❑ 3 services de la Polyclinique de Franche-Comté
- ❑ 2 unités du CH de Pontarlier
- ❑ Pas d'unité de Cancérologie à Gray

Contacts à prendre ou en attente de réponse pour :

- ❑ 8 services du CHU
- ❑ 1 service de la Polyclinique de Franche-Comté

- Réunions d'informations et d'échanges autour de l'annonce diagnostique
- Puis, réunion de travail avec les cadres, IDE et AS pour l'élaboration d'une trame de consultation médecin / soignants

Le point dans les services du CHU

- Dermatologie
- Hépatologie
- Pneumologie
- Radiothérapie
- Gériatrie
- Gynécologie
- Oncologie Médicale
- Pédiatrie
- Hématologie
- Gastro-entérologie
- Neurochirurgie
- Chirurgie orthopédique, Traumatologie et Plastique

→ **A la Clinique St Vincent**

- Oncologie Médicale

→ **Au CH de Pontarlier**

- Soins palliatifs
- Unité de Chimiothérapie

3. Les projets

- Trame de consultation médecin / IDE commune aux services de Cancérologie du Territoire de santé (exemple de la Clinique St Vincent)
- Persévérer dans l'axe de formation pour tous les soignants
- Repenser la formation et le rôle des internes dans la consultation d'annonce médicale

- Améliorer la coordination entre les différents acteurs du soin intra ET interservices (Comité des professionnels de recours en Soins de Support)
- Inclure chacun des membres d'une équipe dans le dispositif d'annonce (importance des compétences de chacun pour la prise en charge du malade)

→ Présenter le Dispositif d'annonce à la CME et à la commission des soins

→ Organiser des réunions « bilans » à intervalles réguliers avec les soignants, service par service, pour évaluer le fonctionnement de ce dispositif et soutenir les équipes

- Promouvoir l'information sur les protocoles d'essais thérapeutiques : clarifier l'information donnée au malade
- Enquête de satisfaction des patients et enquête auprès des médecins libéraux (améliorer la coordination avec l'extérieur)
- Journal du 3 C pour informer les soignants et les patients sur les démarches en cours dans les services de Cancérologie

4. Les difficultés ... en vrac

- Peut-on parler d'UNE annonce ?
- Qui procède à l'annonce ?
- Qui prendre en charge ? Quelle alliance thérapeutique avec les proches ?

- Problème de la coordination entre médicaux et paramédicaux, notamment dans les services qui prennent en charge d'autres types de pathologies
- A quel moment proposer la consultation paramédicale ?
- Peut-on proposer plusieurs entretiens infirmiers ? Si oui, avec qui ? La même personne ou quelqu'un d'autre ?

